

# Bruxelles accepte la fusion Axalto-Gemplus

Après l'accord des actionnaires, c'est la Commission européenne qui vient de donner son aval à la fusion entre Gemplus et Axalto qui donnera naissance au numéro un mondial de la carte à puce, Gemalto. Pour Bruxelles, l'opération n'entraînerait pas directement de hausse de prix ni de ralentissement de l'innovation.

« Son étude de marché a permis à la Commission de conclure qu'en dépit des fortes positions détenues par les deux entreprises, l'opération n'entraînerait pas directement de hausse de prix ni de ralentissement de l'innovation », assure Bruxelles dans un communiqué. Néanmoins, les deux groupes se sont engagés à céder certaines licences de brevets et à fournir des informations sur l'interopérabilité des cartes SIM. Avec un **chiffre d'affaires combiné pro-forma de 1,8 milliard d'euros**, dont 61 % dans les télécoms, 23 % dans les services financiers et 8 % dans l'identité et la sécurité, le nouvel ensemble deviendra **un leader mondial dans le domaine de la sécurité numérique**. La nouvelle entité sera présente dans plus de 50 pays, et emploiera environ 11.000 collaborateurs. Gemalto sera une société de droit néerlandais. A l'issue de cette fusion, Gemalto considère que le groupe sera mieux positionné pour servir son portefeuille élargi de clients avec une présence locale étendue et une gamme de produits enrichie. En outre, la nouvelle entité bénéficiera d'une meilleure visibilité sur les marchés financiers. Les synergies annuelles du nouvel ensemble sont estimées à 85 millions d'euros. Elles devraient être pleinement réalisées la troisième année après la fusion.